

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2010

DECEMBRE 2011

Directeur Général, Directeur de publication**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE
4. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
5. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Abdou GUEYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE
9. AGRICULTURE	Moussa THIAM & Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Madiaw DIBO
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Ousmane DIOP
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Cette analyse porte sur les institutions financières. Elle est essentiellement axée sur les banques, les institutions de microfinance et les compagnies d'assurances.

Les banques sont constituées de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et des banques commerciales. La BCEAO est l'Institut d'émission et l'Autorité monétaire au sein de tout l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Pour leur part, les banques commerciales sont chargées de collecter l'épargne et financer l'investissement sous la surveillance de la BCEAO.

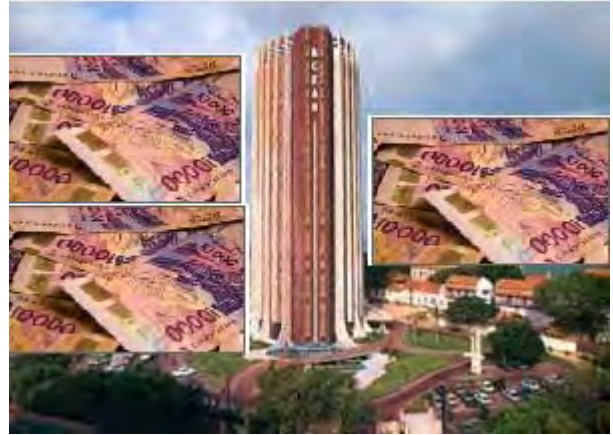
Selon la loi N°2008-47 du 3 septembre 2008, portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Sénégal, l'objet principal d'une institution de microfinance (IMF), encore appelé système financier décentralisé (SFD), est de fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire.

Les compagnies d'assurances, quant à elles, confèrent essentiellement à leurs clients la couverture des risques qui pèsent sur eux ou sur leur patrimoine.

Ce document a pour objectif d'analyser globalement la situation de ces institutions financières en 2010. Il est structuré en trois principales parties. La première s'intéresse à la situation monétaire du Sénégal tandis que la deuxième analyse la situation dans le secteur de la microfinance. La dernière partie, quant à elle, est consacrée à la situation dans le secteur des assurances.

XVII.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL

La masse monétaire, au sens large (M2), est composée de l'ensemble des billets et pièces en circulation, des dépôts à vue et des dépôts à terme. Ses contreparties sont constituées des Avoirs Extérieurs Nets (ou réserves de change), du Crédit Intérieur (composé de la position nette du Gouvernement et du crédit à l'économie) et de l'ensemble des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

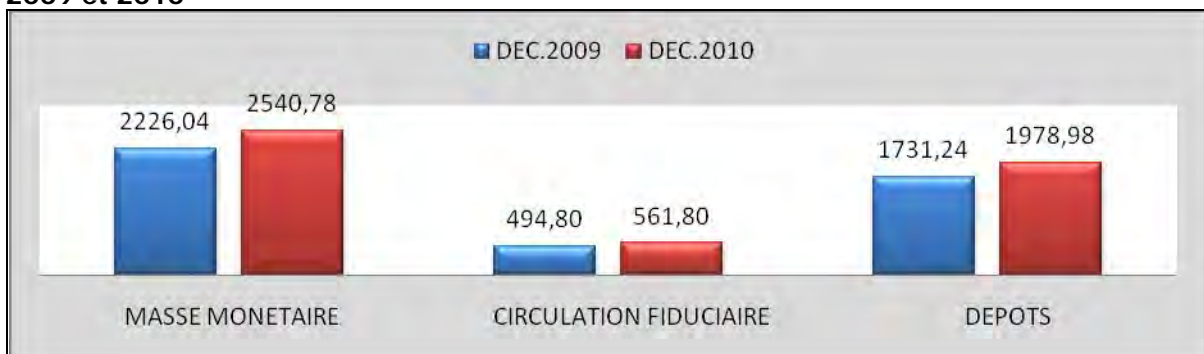


Cette partie analyse la situation monétaire du Sénégal sous l'angle de la masse monétaire et de ses deux principales contreparties que sont les Avoirs Extérieurs Nets et le Crédit Intérieur.

XVII.1.1. MASSE MONETAIRE

En fin décembre 2010, la masse monétaire a enregistré une évolution de 14,1% en s'établissant à 2540,8 milliards contre 2226,0 milliards en décembre 2009. Cette croissance est l'effet conjugué de l'accroissement enregistré au niveau des dépôts à vue et de la monnaie fiduciaire en circulation. Sur la période, en effet, les dépôts à vue sont passés de 1731,2 milliards à 1978,98 milliards, soit une progression de 14,3%. En ce qui concerne la circulation fiduciaire, elle a connu une évolution haussière de l'ordre de 13,5% (494,8 à 561,8 milliards) entre 2009 et 2010.

Graphique 17.1 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (en mds) entre 2009 et 2010



Source : *Annuaire statistique de la BCEAO 2010*

XVII.1.2. LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

XVII.1.2.1. Avoirs extérieurs nets

À fin décembre 2010, la situation monétaire globale du Sénégal s'est caractérisée par des avoirs extérieurs nets qui se sont chiffrés à 987,9 milliards contre 858,6 milliards à la même période de l'année 2009, soit une hausse de 15,1%. Cette évolution est essentiellement imputable à l'accroissement de 90,2% enregistré par les avoirs extérieurs nets des banques commerciales sur la période 2009-2010 (133,3 milliards en 2009 contre 253,4 milliards en 2010).

XVII.1.2.2. Crédit intérieur

Quant à l'encours du crédit intérieur, il poursuit sa progression haussière en s'établissant à 1847,2 milliards en fin 2010 contre 1602,5 milliards à la même période de l'année précédente, soit un accroissement de 15,2%. Cette évolution est consécutive à la détérioration de la position nette du gouvernement (200,2 milliards en 2010 contre 110,5 en 2009 soit une croissance de 81,1%). En outre, la progression du crédit à l'économie (1647,0 milliards en 2010 contre 1492,0 milliards en 2009 soit une hausse de 10,4%) explique aussi l'accroissement de l'encours du crédit intérieur. La performance du crédit à l'économie est expliquée par la bonne tenue de l'encours des crédits ordinaires qui passe de 1487,1 à 1636,5 milliards (soit une hausse de 10,0%) mais également des crédits de campagne qui ont plus que doublé (5,0 milliards en 2009 contre 10,5 milliards en 2010).

Tableau 17. 1: Evolution du crédit intérieur en milliards FCFA

	DEC.2008	DEC.2009	DEC.2010
CREDIT INTERIEUR	1467,3	1602,5	1847,2
P.N.G.	27,8	110,5	200,2
CREDITS A L'ECONOMIE	1439,6	1492,0	1647,0
<i>CREDITS DE CAMPAGNE</i>	<i>5,2</i>	<i>4,9</i>	<i>10,5</i>
<i>CREDITS ORDINAIRES</i>	<i>1434,3</i>	<i>1487,1</i>	<i>1636,5</i>
<i>dont douteux et litigieux</i>	<i>56,0</i>	<i>65,7</i>	<i>60,2</i>

Source.: Annuaire statistique de la BCEAO 2010

XVII.2. LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF)

Les IMF sont des intermédiaires financiers majoritairement constitués de coopératives et de mutuelles d'épargne et de crédits. Leur revenu provient essentiellement de leur activité principale de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédits.

L'analyse du secteur de microfinance s'appuie essentiellement sur des données de 2009, eu égard à l'indisponibilité de certaines données de l'année 2010.

XVII.2.1. STRUCTURATION DU SECTEUR

En 2010, le secteur de la microfinance a connu une nouvelle structuration avec la création de deux nouvelles sociétés commerciales. Ainsi, les institutions financières sont-elles composées en coopératives et mutuelles (98,0%), d'IMF sous convention (1,4%) et de sociétés commerciales (0,6%).

Comparé à l'année 2009, le nombre d'IMF a connu un fléchissement de 1,7% en l'année 2010 en s'établissant à 347 établissements.

Tableau 17.2: Composition des IMF entre 2005 et 2010

type SDF	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sociétés commerciales	0	0	0	0	0	2
Coopératives et de mutuelles	244	269	316	350	345	340
SFD sous convention	7	5	6	8	8	5
total	251	274	322	358	353	347

*Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DSR-SFD).
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)*

XVII.2.2. INDICATEURS DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

a) Sociétariat en hausse

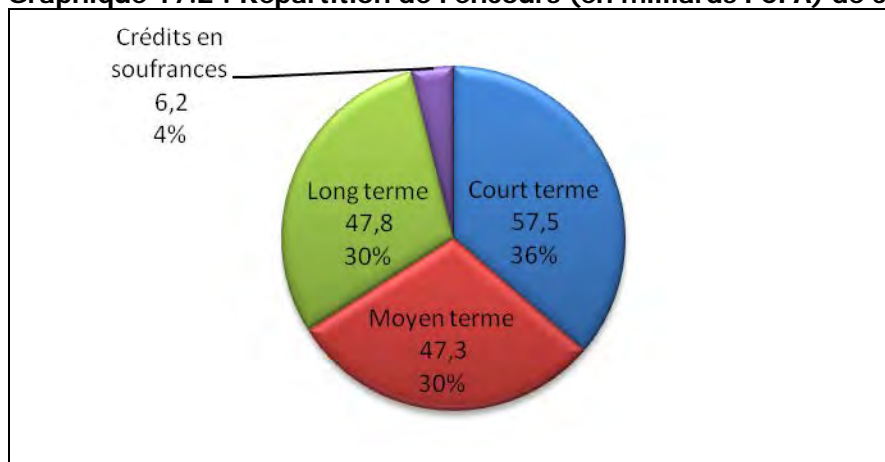
Contrairement au nombre de sociétés, l'effectif des sociétaires des institutions de microfinance est en nette progression en 2009 par rapport à 2008, en passant de 1 299 356 à 1 352 287 soit une hausse de 4,1%. Cet accroissement résulte, notamment, de l'effet conjugué de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés par les IMF, de la politique de proximité des SFD et de la confiance que les usagers leur accordent.

b) Encours de crédit en augmentation

En 2009, l'encours de crédit des IMF s'est établi à 158,3 milliards. Avec 57,5 milliards, le crédit à court terme occupe 36% de l'encours total de crédit contre 30% pour les crédits à moyen et long termes. En 2009, l'encours de crédit a connu une croissance de 7,9% par rapport à 2008. L'encours de crédit des IMF enregistre ainsi son plus faible taux de croissance pendant les cinq dernières années. Ce ralentissement serait essentiellement imputable au durcissement des conditions

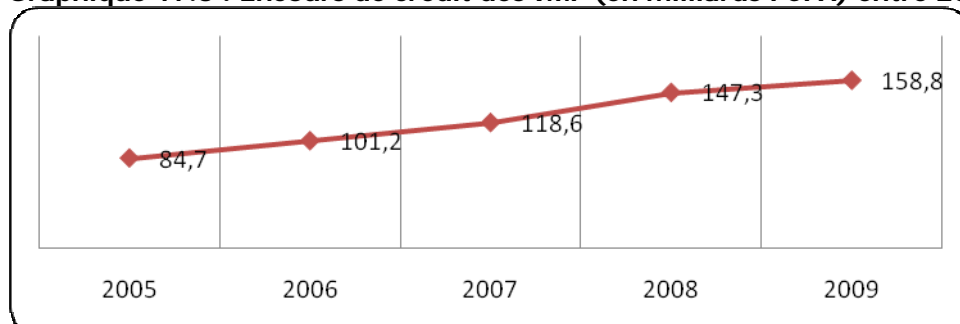
d'octroi de crédit exercé par les sociétés de microfinance sous l'effet de la progression des crédits en souffrance qui ont plus que doublé entre 2005 et 2009 (2,8 milliards en 2005 contre 6,2 milliards en 2009).

Graphique 17.2 : Répartition de l'encours (en milliards FCFA) de crédit des IMF en 2009



Source : DRS-SFD

Graphique 17.3 : Encours de crédit des IMF (en milliards FCFA) entre 2005 et 2009



Source : DRS-SFD

c) Dépôts en croissance

Pour leur part, les dépôts collectés par les IMF sont ressortis à 126,7 milliards en 2009, soit un accroissement de 13,6% par rapport à 2008. Cette progression est liée à la hausse enregistrée par les dépôts à vue (12,9 %), les dépôts à termes (13,5%) et des autres catégories de dépôts (17,5%).

En 2009, l'ensemble des dépôts auprès des IMF représente 7,3% des dépôts enregistrés par les banques commerciales et plus de 20 fois ceux des Centres de Chèques Postaux (CCP).

Tableau 17.3: Evolution des dépôts auprès des IMF, des banques et des CCP (en milliards FCFA)

	2007	2008	2009
Dépôts auprès des IMF	98,2	111,5	126,7
<i>Dépôts à vue</i>	66,9	71,0	80,2
<i>Dépôts à terme</i>	20,6	28,4	32,3
<i>Autres dépôts</i>	10,7	12,1	14,2
Dépôts auprès des banques	1465,7	1518,5	1725,2
Dépôts auprès des CCP⁵⁹	22,6	13,9	6,1

Source : DRS-SFD/BCEAO

d) Emprunts en progression

Les emprunts des IMF se sont accrus de 3,1% en 2009 pour s'établir à 32,4 milliards. Cet accroissement est imputable à l'évolution des emprunts à court terme (35,3%) et à la hausse de 18,8% enregistrée par les ressources affectées⁶⁰. Toutefois, la progression des emprunts est amoindrie par le repli (-4,4%) de l'encours des emprunts à moyen termes qui constituent plus de 70% des emprunts des IMF.

Graphique 17.4 : Répartition des emprunts des IMF en milliards FCFA



Source : DRS-SFD

e) Résultats nets

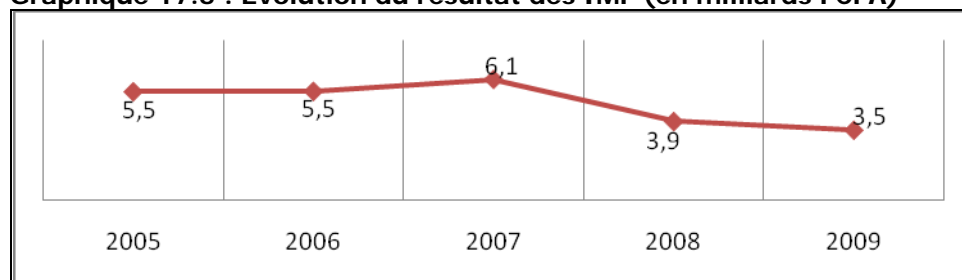
En 2009, les IMF ont dégagé un résultat net qui s'établit à 3,5 milliards, soit un repli de 11,2% par rapport à 2008.

⁵⁹ Centres de Chèques Postaux

⁶⁰ Une ressource affectée possède trois principales caractéristiques :

- la recette a une affectation précise ;
- le montant de la recette est égal à celui de la charge ;
- la recette n'est définitivement acquise qu'après exécution de la dépense correspondante.

Graphique 17.5 : Evolution du résultat des IMF (en milliards FCFA)



Source : DRS-SFD

XVII.3. SECTEUR DES ASSURANCES

XVII.3.1. SITUATION GLOBALE

Le nombre de sociétés évoluant dans le secteur des assurances s'élève à 22 en 2010. Ces sociétés s'intéressent essentiellement à l'assurance non-vie encore appelée assurance dommages (16 sur 22 soit 72,7%).

Tableau 17.4: Répartition des sociétés d'assurance selon le sous secteur

Société d'assurances	2008	2009	2010
Assurance non vie	13	16	16
Assurance vie	6	6	6
Total	19	22 ⁶¹	22

Source : Direction des Assurances

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances, réalisé en 2010, connaît une évolution haussière de l'ordre de 6,7% par rapport à 2009 (80,4 milliards en 2009 contre 85,8 milliards en 2010). Cet accroissement serait imputable au dynamisme observé au niveau des sous-secteurs de l'assurance non vie (6,6%) et de l'assurance vie (7,1%). Ce résultat indique que les sociétés d'assurances font mieux qu'en 2009 où leur chiffre d'affaires avait crû de 1,3% (79,3 milliards en 2008 contre 80,4 milliards en 2009), sous l'effet de la requalification d'un contrat de 5 milliards entre une agence et une compagnie d'assurance.

Tableau 17.5: Répartition du chiffre d'affaires (en milliards FCFA) des sociétés d'assurance selon le sous-secteur

	2008(définitif)	2009(définitif)	2010(provisoire)
Assurance non vie	58,5	63,8	68,0
Assurance vie	20,8	16,6	17,8
Total	79,3	80,4	85,8

Source : Nos calculs à partir des données de la Direction des Assurances

⁶¹ La Direction des Assurances a révisé ce chiffre de 23 à 22.

XVII.3.2. ASSURANCE NON VIE

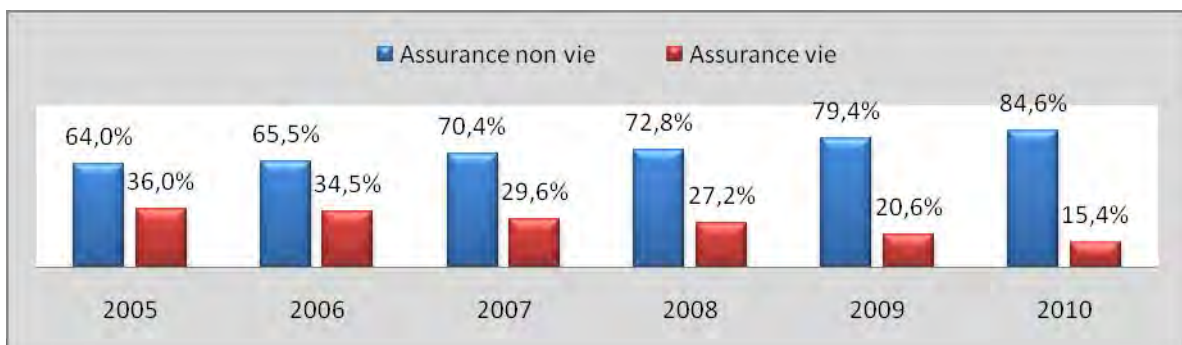
En 2010, le chiffre d'affaires du secteur de l'assurance non vie s'est traduit par une évolution haussière de l'ordre de 6,6% après la croissance de 9,0% réalisée en 2010.

Du point de vue des parts de marché gagnées en 2010, le chiffre d'affaires du sous secteur de l'assurance non vie se situait à 79,4% du chiffre d'affaires total du secteur des assurances. Cette part de marché est en hausse depuis quelques années : 64,0% en 2005, 70,4% en 2007, 72,8% en 2009.

En 2009⁶², plus du tiers (37,0%) du chiffre d'affaires total du secteur de l'assurance non vie concernait la catégorie « Automobile ». En 2008, cette part se situait à 35,0%. Le dynamisme de cette catégorie est imputable à l'article 200 du code CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) qui exige qu'un véhicule terrestre à moteur, remorque ou semi-remorque soit couvert par une assurance avant toute mise en circulation.

En terme de chiffre d'affaires, la catégorie automobile est suivie par les sous-secteurs « accidents corporels et maladie » (20%), « incendie et autres dommages aux biens » (16%) et « Transport » (14%). Ces 4 catégories totalisent 87% du chiffre d'affaires global du secteur de l'assurance non vie.

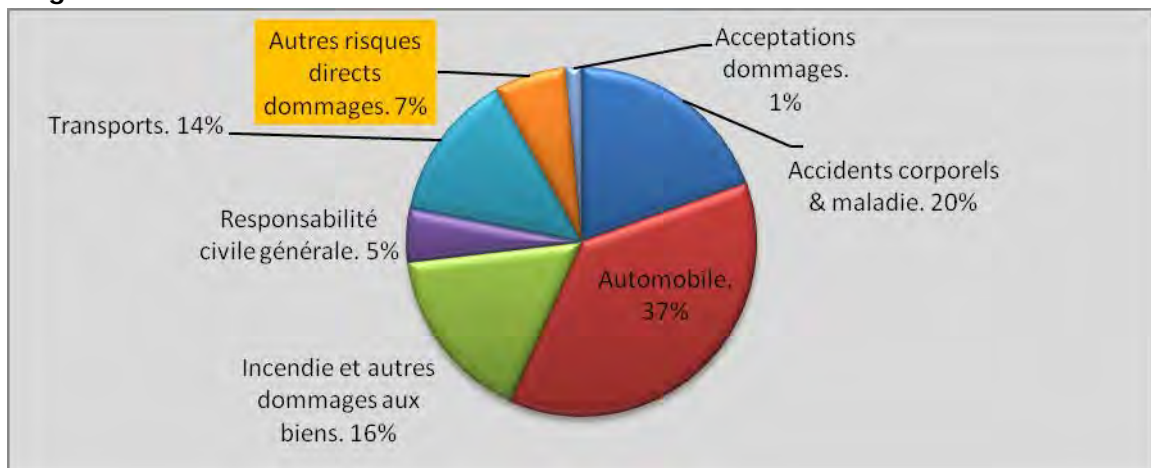
Graphique 17.6 : Évolution (en %) de la part de marché des assurances vie et assurances non vie



Source : DA

⁶² La désagrégation par sous-branches du chiffre d'affaires de 2010 n'est pas encore disponible.

Graphique 17.7 : Répartition (en %) du chiffre d'affaires de l'assurance non vie selon la catégorie



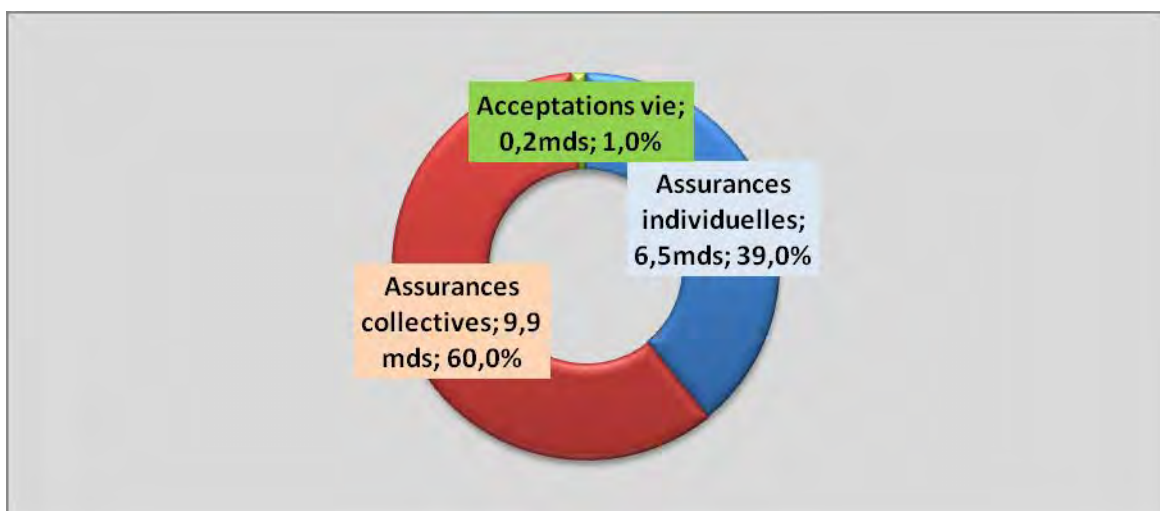
Source : DA

XVII.3.3. ASSURANCE VIE

En réalisant un chiffre d'affaires de 17,8 milliards en 2010, le sous-secteur de l'assurance vie est marqué par un redressement après la contraction de 20% enregistrée l'année précédente imputable à la requalification d'un contrat vie, d'un montant de 5 milliards, signé entre une agence nationale et compagnie d'assurance.

Depuis l'année 2009, le sous-secteur des assurances vie a connu une nouvelle restructuration. On distingue maintenant trois catégories : les assurances individuelles, les assurances vie et les acceptations vie. En 2009, la quasi-totalité du chiffre d'affaires du sous-secteur (16,6 milliards) était répartie entre les deux catégories assurances collectives (60,0%) et assurances individuelles (39,0%).

Graphique 17.8 : Répartition du chiffre d'affaires des assurances vie selon la catégorie, en 2009



Source : DA

Conclusion

Ce document a pour principal objet l'analyse de la situation des institutions financières du Sénégal en 2010. Il est ressorti de l'étude que la situation monétaire du Sénégal s'est améliorée sous l'effet du dynamisme observé au niveau de l'ensemble des agrégats monétaires. Les avoirs extérieurs se situent à 987,9 milliards et ont ainsi réalisé une croissance de 15,1% par rapport à 2009. Le crédit intérieur a augmenté de 15,2% en passant de 1602,5 à 1847,2 milliards entre 2009 et 2010. Le secteur de la microfinance⁶³ maintient les performances amorcées depuis quelques années en améliorant l'encours de crédit et les dépôts collectés. En effet, en 2009, l'encours de crédit des IMF s'est établi à 158,3 milliards contre 147,3 milliards en 2008 soit une progression de 7,9%. En ce qui concerne les dépôts auprès des IMF, ils ont enregistré une hausse de 13,6% en 2009 en ressortant à 126,7 milliards. En 2010, les compagnies d'assurance se sont inscrites sur la même dynamique de croissance que les autres institutions financières en portant leur chiffre d'affaires à 85,8 milliards soit un accroissement de 6,7%.

⁶³ L'analyse porte principalement sur l'année 2009 à défaut des données de 2010.